

Entreprises et Environnement

**Forum technique professionnel
entrée libre et forum de discussion**

-- 14h à 18h --

EMBRUN vendredi 19 décembre 2008



Entreprises et Environnement

14h30 : Les déchets professionnels : Quelles solutions locales à votre disposition pour assurer un tri efficace des déchets de votre entreprise ? *Sylvie Piffaretti - SMICTOM*

15h15 : Valoriser les productions agricoles en circuit court : une démarche concertée qui marche dans Queyras, une vraie piste pour l'agriculture de qualité ! *Jean-Luc Coussy - Chambre d'Agriculture 05*

16h00 : Pourquoi et comment valoriser une démarche environnementale dans le secteur du tourisme, avec le club performance de la CCI ? *Jean Capella - Chambre de commerce et d'Industrie 05*

16h45 : Un diagnostic environnemental de mon entreprise pour quoi faire ? *Xavier Fribourg, Emergence*

17h15 : Le réseau des « écoartisans » : un label de plus ou une nouvelle manière d'être artisan ? *Marc Nicolas - Capeb 05*



Les déchets professionnels :
Quelles solutions locales à votre disposition pour assurer un tri efficace des déchets de votre entreprise ?

Sylvie Piffaretti – Smictom Embrunais Savinois

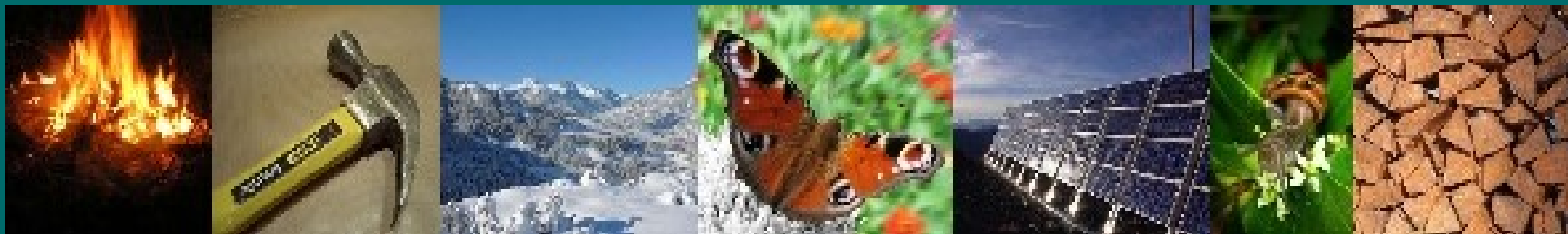




Valoriser les productions agricoles en circuit court : une démarche concertée qui marche dans Queyras, une vraie piste pour l'agriculture de qualité !

Jean-Luc Coussy - Chambre d'Agriculture 05





Pourquoi et comment valoriser une démarche environnementale dans le secteur du tourisme, avec le club performance de la CCI ?

Jean Capella – Chambre de commerce et d'Industrie 05



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DES HAUTES-ALPES

Vendredi 19 décembre 2008



Le diagnostic environnemental d'entreprise, pour quoi faire ?



Un contexte global et local

✓ **Une forte mobilisation européenne et un enjeu économique et géostratégique planétaire**

✓ **Une forte sensibilité des clientèles les plus jeunes et de catégorie CSP +**



▼ PUBLICITE

Réactions, blogs, forums :
Rejoignez la communauté
des abonnés**Le Monde.fr**
ÉDITION ABONNÉS**6 € / mois**
+ 30 jours offerts

Abonnez-vous ▶

Paquet climat : la France tente d'arracher un accord

LEMONDE.FR avec Reuters | 11.12.08 | 21h22

ÉDITION ABONNÉS
Abonnez-vous 6 €

RÉAGISSEZ (1)



CLASSEZ



IMPRIMEZ



ENVOYEZ



PARTAGEZ

La France fait le forcing pour arracher un accord des Vingt-Sept sur un plan européen de lutte contre le réchauffement climatique, à l'ordre du jour du Conseil européen qui s'est ouvert jeudi 11 décembre à Bruxelles. *"Il faut qu'il y ait un accord. On n'a pas d'autre choix, a dit le président français, Nicolas Sarkozy, à son arrivée. Je ferai tous mes efforts pour que les positions des uns et des autres se rapprochent. L'Europe ne peut pas donner le spectacle de la division (...) On passera le temps qu'il faut."*

▼ PUBLICITE

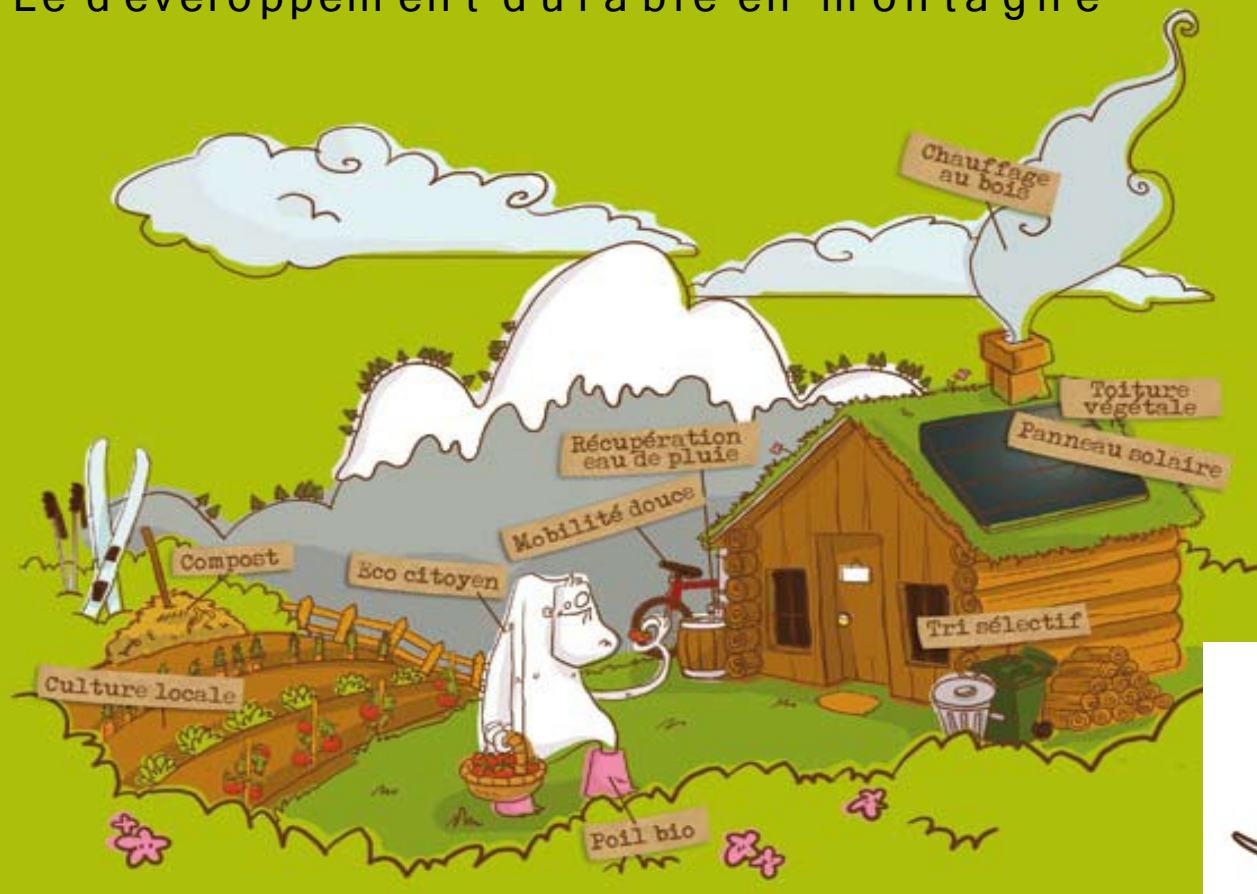
Pour la présidence française, il n'est cependant pas question de jouer les prolongations au-delà de vendredi et de réunir un nouveau sommet à la fin de l'année, comme le rumour en a couru avec

AFP/ERIC FEFERBERG
Nicolas Sarkozy à Bruxelles, jeudi 11 décembre.

👉 Vos réactions

L'eco Guide des Stations de Montagne

Le développement durable en montagne



choisissez une station qui agit
pour le développement durable !

Mobilité douce, énergies renouvelables, bilan carbone, traitement des eaux, tri sélectif ou certification ISO 14 001, les alternatives de développement durable en station de montagne sont bien connues !

L'heure du constat fait aujourd'hui place au temps des réponses collectives et à l'action. Les acteurs de la montagne se mobilisent, les choses avancent et s'accélèrent avec cette année 80 stations françaises et 10 stations internationales qui ont répondu au questionnaire de l'Eco Guide des stations ! Pour cette 3ème édition, la philosophie reste la même : inciter et accompagner le changement.

Partageons les initiatives positives pour que chacun de nous puisse participer à la mutation de son territoire, à l'écoute des attentes de tous.

Des gestes simples pour les particuliers ou les élus sont possibles, soyons les porteurs du changement !

Penser Global, Agir Local !

Le changement est là, prenons le par la main.

Christian Bujeaud

Président de Mountain Riders

Les Orres

Numéro OT :	04 92 44 01 61
Nombre de lits :	13 000
Nombre d'habitants à l'année :	517
Gare SNCF :	Embrun
Coût bus aller simple :	6,5 €
Temps :	25 min
Canons à neige :	60 % des pistes
Altitudes :	1650 - 2720 m

Transport

- Navette intercommunale - Skibus - l'hiver
- Navette gratuite pour les employés de la station
- Transport gratuit des personnes âgées au supermarché d'Embrun, une fois par semaine

Aménagement

- Climat: Bilan Carbone™ engagé en 2008 en partenariat avec l'ANMSM, l'ADEME et Mountain Riders
- Aménagement sur zone vierge : construction de bâtiments publics, Club des Orres et ZAC de Bois Méan

Social

- Gouvernance: Charte ANMSM, référent local: Marie-Charlotte Pasquier et Agenda 21 local depuis avril 2008
- Label Famille Plus: infrastructures et réductions adaptées pour les familles
- Marché de produits locaux le mardi
- 9 exploitations agricoles : bovins, ovins et chevaux

Energie

- Programme AGIR (Action Globale Innovante pour la Région) engagée par la commune pour la maîtrise de l'énergie

Eau

- STEP des Orres: 8 333 eq/h, saturée en période d'affluence
- SAGE en projet avec la communauté de commune
- Eau des canons à neige: 100 % retenue collinaire par captage rivière

Déchet

- 7 points tri: verre, papier/carton, métal, plastique, déchetterie d'Embrun à 15 km de la station
- Composteurs individuels auprès du syndicat mixte
- Cendriers de poche disponibles à l'OT à 1,5 €

Sensibilisation Environnement

- Ecole: sorties pédagogiques environnement et sensibilisation au tri

Peisey Vallandry

Numéro OT :	04 79 07 94 28
Nombre de lits :	11 600
Nombre d'habitants à l'année :	822
Gare SNCF :	Landry
Coût bus aller simple :	7,5 €
Temps :	15 min
Canons à neige :	34 % des pistes
Altitudes :	1600 - 3200 m

Transport

- Télécabine de Lonzagne pour accéder à la station depuis Peisey
- Panneau d'affiche pour le covoiturage à l'office de tourisme
- Centre de Vallandry piéton et navettes gratuites dans la station

Aménagement

- Domaine skiable, actions sur : lignes électriques, huiles des dameuses, balisage des câbles dangereux pour les oiseaux
- Espaces protégés: Parc National de la Vanoise, 9 ZNIEFF

Social

- Saisonniers logements à Vallandry, avantages financiers sur les forfaits et certains commerces
- Marché de produits locaux le mercredi matin en été, 17 exploitations agricoles, productions de lait, bovins, ovins, caprins, AOC Beaufort, vente directe
- Handicap: base d'eaux vives labellisée Handisport, tarifs sur les forfaits, randonnée accessible avec le PN Vanoise

Energie

- Chaudière automatique au bois par granulés pour la mairie, 300 m²
- Panneaux solaires photovoltaïques sur un refuge à vocation touristique, local des gardes du Parc National de la Vanoise, 12 m², 1,25 kWc
- Géothermie chez plusieurs particuliers

Eau

- STEP de Balentre : 13 500 eq/h, station saturée en période d'affluence
- Eau pour les canons : bassin d'orage, 20 000 m³
- 1 espace toilettes sèches au départ télésiège des 2300

Déchet

- 6 points de tri : verre, papier/carton, métal, plastique, poubelles aux RM
- Déchetterie du Praz de Valézan à 15 km de la station
- Composteurs individuels en commande groupée auprès de la mairie
- Tri sélectif au sein des bureaux et des ateliers de la station, politique de réduction des déchets, d'éco-achats, papier recyclé et labellisé FSC
- Ramassage sur les pistes, fin Avril, 40 personnes, 100 kg de déchets, cendriers de poche aux caisses des RM

Sensibilisation Environnement

- Société de RM certifiée ISO 14 001 en 2008
- Messages environnement sur : domaine skiable, radio locale, plan des pistes,

Les Orres

Numéro OT :	04 92 44 01 61
Nombre de lits :	13 000
Nombre d'habitants à l'année :	517
Gare SNCF :	Embrun
Coût bus aller simple :	6,5 €
Temps :	25 min
Canons à neige :	60 % des pistes
Altitudes :	1650 - 2720 m

● Transport



- Navette intercommunale « Skibus » l'hiver
- Navette gratuite pour les employés de la station
- Transport gratuit des personnes âgées au supermarché d'Embrun, une fois par semaine

● Aménagement



- Climat: Bilan Carbone™ engagé en 2008 en partenariat avec l'ANMSM, l'ADEME et Mountain Riders
- Aménagement sur zone vierge : construction de bâtiments publics, Club des Orres et ZAC de Bois Méan

● Social



- Gouvernance: Charte ANMSM, référent local: Marie-Charlotte Pasquier et Agenda 21 local depuis avril 2008
- Label Famille Plus: infrastructures et réductions adaptées pour les familles
- Marché de produits locaux le mardi
- 9 exploitations agricoles : bovins, ovins et chevaux

● Energie



- Programme AGIR (Action Globale Innovante pour la Région) engagée par la commune pour la maîtrise de l'énergie

● Eau



- STEP des Orres: 8 333 éq/h, saturée en période d'affluence
- SAGE en projet avec la communauté de commune
- Eau des canons à neige: 100 % retenue collinaire par captage rivière

● Déchet



- 7 points tri : verre, papier/carton, métal, plastique, déchetterie d'Embrun à 15 km de la station
- Composteurs individuels auprès du syndicat mixte
- Cendriers de poche disponibles à l'OT à 1,5 €

● Sensibilisation Environnement



- Ecole: sorties pédagogiques environnement et sensibilisation au tri

Tignes

Numéro OT :	04 79 40 04 40
Nombre de lits :	32 560
Nombre d'habitants à l'année :	2 240
Gare SNCF :	Bourg Saint Maurice
Coût bus aller simple :	13,1 €
Temps :	60 min
Canons à neige :	20 % des pistes
Altitudes :	1550 - 3500 m

● Transport

- Covoiturage: association «Eco-voiturage»
- Navette gratuite pour les employés de la station
- Val Claret centre piéton, navettes gratuites

● Aménagement

- Bonification de COS de 20% pour les bâtiments durables ORIL menée depuis plusieurs années
- 98,9 % d'espaces naturels ou agricoles sur Tignes
- Domaine skiable, actions sur : lignes électriques, damage, huiles de dameuses, balisage des câbles dangereux , formation des employés
- Espaces protégés: Parc National de la Vanoise, réserves naturelles, 10 ZNIEFF, 3 sites Natura 2000

● Social

- Accueil saisonniers: «Espace saisonnier» Tel: 04 79 40 09 89
- Saisonniers: 269 logements, avantages sur assurance, forfaits et transports
- Marché le jeudi et le dimanche en saison touristique
- 5 exploitations agricoles, antenne de la coopérative de Bourg Saint Maurice

● Energie

- Etudes thermographiques sur plusieurs bâtiments
- Montagnes (Tovière-Tufs et Brévières) éclairées en soirée, puissance 7000 W
- Approvisionnement en énergie verte pour la mairie auprès de ENALP, 10 300 MWh par an

● Eau

- STEP de Tignes le Lac et de Tignes les Brévières : 30 000 et 4 500 eq/h traitement des eaux conforme à la législation
- Rendement réseau AEP: 78%,
- Système d'économie d'eau dans 70 % des bâtiments publics

● Déchet

- 67 points de tri : verre, papier/carton, métal, plastique, poubelles aux RM
- Déchetterie de Tignes les Brévières (6 km du centre), en 2007 collecte de 432 T verre, 339 T de papier/emballages, 2863 T d'OM
- Tri selectif au sein des bureaux et des ateliers, éco achats
- Ramassages sur les pistes 30 personnes, 400 kg de déchets, cendriers de poche à l'accueil de Grande Motte 1€50

● Sensibilisation Environnement

- Société de RM et Régie des Pistes certifiés QSE en 2008
- Message environnement sur : domaine skiable, plaquette éco-gestes en montagne, plan des pistes
- Écoles: sorites pédagogiques environnement
- Événement environnement: Festival Eko-musik, Eko-Tignes & Co et Espace Saisonnier, avril 2008 (Eko-village, sensibilisation, conférences, concert, gestion des déchets, vaisselle réutilisable, alimentation biologique)

Des leviers d'actions publics et privés

✓ **course à la « durabilité » entre collectivités : de la communication.... aux actes concrets**

✓ **une vraie demande des consommateurs envers les entreprises**
exple de l'empreinte écologique en CO² sur les yaourts et produits alimentaires ...

Charte du développement durable des stations de montagne



- 1 Promouvoir un aménagement durable des territoires,
- 2 Développer une politique durable de l'habitat respectueuse du patrimoine architectural,
- 3 Préserver les paysages et les espaces naturels,
- 4 Promouvoir une gestion équilibrée des ressources : eau, énergie,
- 5 Favoriser des modes de déplacements performants et respectueux de l'environnement,
- 6 Développer les activités touristiques en veillant à leur bonne intégration dans les paysages et à leur gestion respectueuse de l'environnement,
- 7 Sensibiliser les différents usagers de la station pour les encourager à des comportements éco citoyens,
- 8 Mettre en œuvre un système transparent d'application de la charte et du contrôle de son respect.

De nouveaux standards de choix de consommation...

- **un mouvement pris en charge par les grandes entreprises (*tourisme, bâtiment*) qui imposent des critères en fonction de leurs moyens**
- **la création de nouveaux standards pour les consommateurs et l'ensemble des producteurs... y compris les petites entreprises !**
- **et, plus que jamais, l'importance du prix.**

OUI, mais un diagnostic pour quoi faire ?

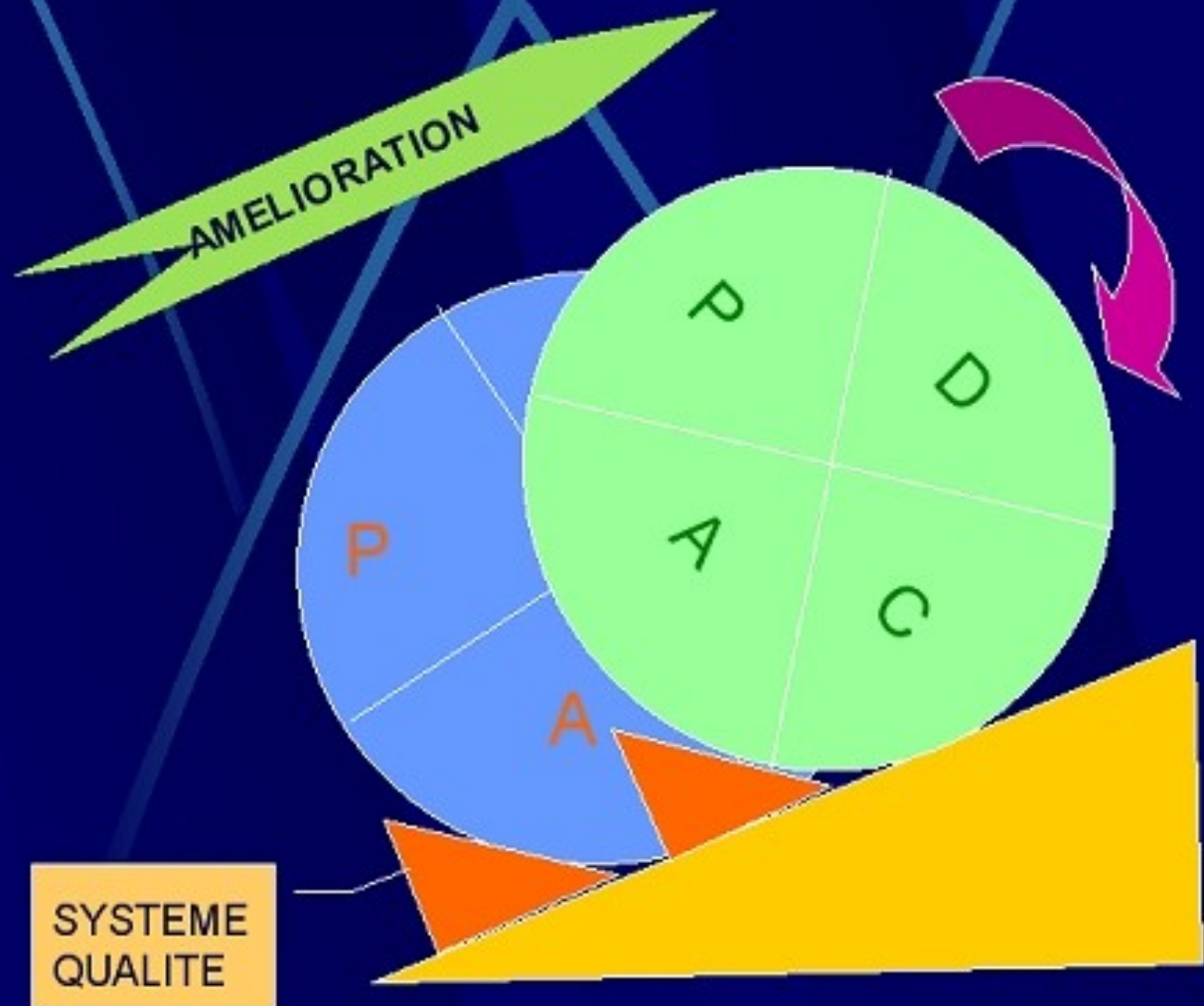
Le diagnostic environnemental permet à l'entreprise de démarrer une politique de gestion environnementale avec 3 engagements :

- un engagement de conformité aux exigences légales actuelles et prévisionnelles**
- un engagement de prévention de la pollution**
- un engagement d'amélioration continue**

Le principe d'amélioration continue

La roue de Deming

- P_{LAN}
- D_O
- C_{HECK}
- A_{CT}



Les bénéfices potentiels d'un système de management environnemental (SME) efficace

- ✓ **Meilleur contrôle des dépenses**
- ✓ **Amélioration de l'image de marque et de la part de marché**
- ✓ **Agir en entreprise citoyenne vis-à-vis de la société civile (*voisinage, collectivités, ONG...*)**
- ✓ **Engagement de qualité apporté aux fournisseurs et clients**
- ✓ **Préservation des matières premières et de l'énergie**
- ✓ **Limitation des incidents impliquant la responsabilité de l'entreprise**

Les bases de la démarche

Connaître, mesurer et maîtriser la chaîne AAI

Activité de production



Aspects environnementaux



Impacts environnementaux

Les aspects environnementaux

- **émissions dans l'air**
 - **rejets dans l'eau**
 - **production de déchets**
 - **infiltration dans le sol**
- **contacts avec les personnes**
- **consommation de matières premières**
 - **utilisation de ressources naturelles**
- **incidence esthétique sur les paysages**

Les impacts environnementaux

- **olfactif**
- **atmosphérique**
- **aquatique**
- **sonore**
- **sol / sous-sol**
- **esthétique / visuel**
- **diminution des ressources non renouvelées**
 - **sécurité des personnes**
 - **sécurité des biens**
- **accumulation de déchets non-traités**

La chaîne AAI en résumé...

- **ACTIVITE : Je travaille, je produis**

-

- **ASPECT : Je rejette, je consomme de l'eau, je produis des déchets...**

-

- **IMPACT : Je pollue, je contribue à l'épuisement des ressources naturelles**

- Nettoyage d'un véhicule

-

-

- Lessive, huile, pompage d'eau

-

-

-

- Pollution des sols et de l'eau...

Le principe des normes iso

- ✓ **Le respect des exigences légales et réglementaires**
- ✓ **Un dispositif d'enregistrement écrit et de documentation**

MAIS SURTOUT :

- ✓ **une démarche d'amélioration continue**
 - *audit interne*
 - *audit externe*

Comment commencer ?

- **intérêt de la démarche 1, 2, 3 environnement**
- **démarche d'autodiagnostic et d'audit interne**
 - ✓ ***se former sur la démarche et/ou commencer avec un appui extérieur***
 - ✓ ***s'approprier des outils simples et légers pour prendre l'habitude de documenter***
exemple des écocartes

Pas à pas vers la norme Iso

1,2,3 environnement

- Programme régional d'accompagnement des entreprises tout type d'activité, vers la certification ISO14001
- Démarche progressive et adaptée à l'entreprise
- Formation collective
- Accompagnement individuel
- Audit à blanc
- Coût réduit pour les entreprises grâce au financement de l'ADEME et la REGION



L'éco-label européen pour les services d'hébergement touristique

**Apposer l'éco-label européen sur vos produits signifie
qu'ils possèdent les atouts suivants:**

- Limite la consommation d'énergie
- Limite la consommation d'eau
- Réduit la production de déchets
- Favorise l'utilisation de ressources renouvelables et de substances moins dangereuses pour l'environnement
- Encourage l'éducation et la communication en matière d'environnement

37 critères pour l'écolabel européen

Economies d'énergie

- 22% d'électricité de sources d'énergie renouvelables.
- Pas d'huiles lourdes avec une teneur en soufre > 0.2% et pas de charbon comme source d'énergie.
- Rendement des chaudières > 90% mesuré conformément à la Directive 92/42/CEE.
- Climatisation avec une efficacité énergétique de classe B conformément à la Directive 2002/31/CE.
- Isolation thermique et acoustique des fenêtres.
- Sauna muni d'une minuterie.

Economies d'eau

- Débit des robinets et des douches < 12 L/minute.
- Pas plus de 5 chasses d'eau fonctionnant en même temps.
- Draps et serviettes changés à la demande, ou une à deux fois par semaine (selon catégorie d'hébergement).
- Arrosage du jardin après le coucher du soleil ou avant midi.
- Les eaux résiduaires seront traitées.
- Les programmes locaux de traitement des eaux résiduaires et de protection des eaux seront suivis.
- Les quantités de détergents utilisées seront limitées.

Gestion

- Zone non-fumeur dans les parties communes.
- Bonne maintenance générale des équipements.
- Déclaration simple de politique environnementale et programme d'action précis.
- Formation du personnel à l'application des mesures environnementales.
- Information visible et active aux hôtes sur la politique environnementale, ses objectifs et ses actions.
- Collecte et suivi de données (consommation d'eau et d'énergie, utilisation de produits chimiques et production de déchets).

Réduction des déchets

- Faciliter le tri des déchets pour les clients.
- Tri des déchets dangereux (définis en accord avec la Décision 2000/532/CE) par le personnel.
- Déchets triés, séparés et transportés jusqu'au site approprié (si applicable).
- Pas d'utilisation de produits jetables (savon, shampoing en doses, gobelets, vaisselle en plastique ou papier...)

Information aux clients

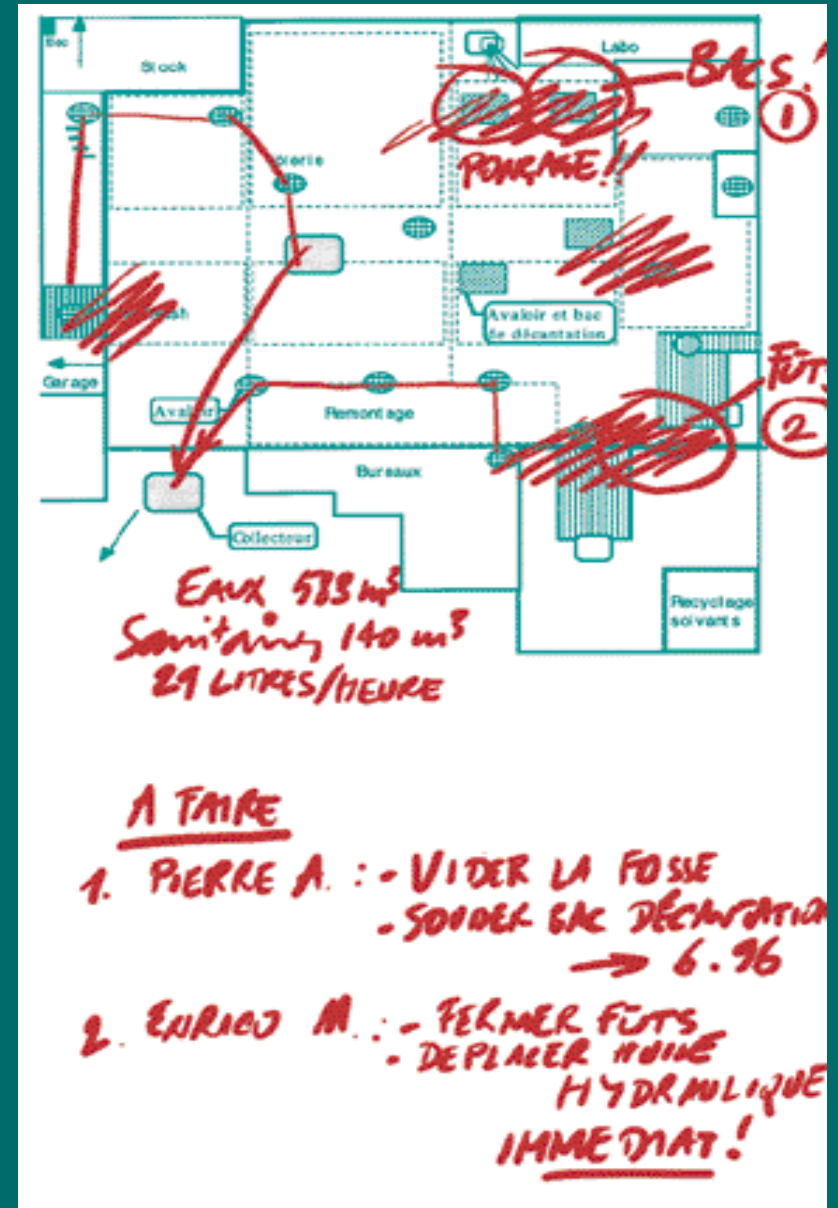
- Eteindre la climatisation quand la fenêtre est ouverte.
- Eteindre la lumière en quittant la chambre.
- Instruction sur les économies d'eau dans la salle de bain.
- Utiliser la poubelle pour les déchets solides dans les toilettes.
- Informer le personnel s'il y a des fuites d'eau.
- Information sur le transport public local.

Le texte suivant devra figurer sur l'éco-label:

- Mesures prises pour économiser l'énergie et l'eau.
- Mesures prises pour réduire le volume de déchets.
- Mesures générales d'amélioration de l'environnement.

Eco-cartes : un outil léger pour les petites structures

- une méthode systématique d'éco-audit sur le terrain
- un ensemble d'informations donnant un état des lieux sous forme d'images
- un outil de travail et de sensibilisation
- un outil « fait-maison » au service des PME
- un outil qui permet d'impliquer les employés





**Le réseau des « écoartisans » :
un label de plus ou une nouvelle manière
d'être artisan ?**

Marc Nicolas - Capeb 05



